

# Bulletin Communal



N° 21 Décembre 2016



**DAMMARTIN-sur-Meuse**

## Le mot du maire

### Sommaire :

• Mot du maire	1
• Travaux 2016	2-3
• Projets 2017	4
• Vie communale	5
• Fleurissement Aménagement	6-7
• Cérémonies et festivités	8
• Tarifs et horaires	9
• Civisme et citoyenneté	10
• Bibliothèque	11
• CCB	12
• Bienvenue Aurélie	13
• Dans les rues de Langres	14
• Salut Ludo	15
• Arbre de Noël	16
• Comité des Fêtes	17-18
• ASCD	19
• Les chasseurs	20-21
• Les anciens Bassignots	22-23
• Du côté des vergers	24-25
• Affouage	26-27
• La page astronomie	28
• C'est quoi dans le ciel ?	29-30
• Dans le monde de l'infiniment petit	31-32
• Jeux	33
• Saint Martin 316 - 2016	34
• Saint Sébastien	35
• État civil	36
• Calendrier	37

L'année 2016 s'achève. Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de se retrouver en famille dans une ambiance festive et conviviale. Merci au passage, à vous tous qui, chaque année, contribuez à la création de cette ambiance chaleureuse et scintillante, en illuminant et en ornant vos maisons et jardins.

Le moment est venu aussi pour la commission de rédaction de vous proposer le nouveau numéro de notre bulletin communal. Elle prend un grand plaisir à le réaliser chaque année. Cette chronique annuelle relate en première partie les travaux réalisés et les projets du conseil municipal. La deuxième partie du bulletin vous permet de découvrir des sujets divers et très intéressants proposés par différents contributeurs. A cette occasion, je remercie vivement tous les membres et tous les auteurs d'articles pour leur travail et leur contribution. Cela enrichit ce bulletin et conforte la diversité du contenu. Je tiens à souligner la richesse des pages dédiées aux associations qui font de

notre commune, une commune dynamique.

Depuis bientôt trois ans, l'équipe municipale travaille. Elle œuvre avec le souci de garantir au maximum la qualité de vie de l'ensemble de ses habitants. Elle poursuit avec volonté et optimisme l'entretien du patrimoine communal, l'aménagement et l'embellissement de notre cadre de vie, dans l'esprit d'un développement raisonnable.



J'adresse un grand merci à toutes celles et ceux qui œuvrent pour la vie de la commune, les élus, les agents, les bénévoles, les associations, les membres des commissions communales. Et je m'associe à eux pour vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite.

**Joël Millé**

# Travaux et réalisations 2016



**Janvier 2016** - Remplacement par l'entreprise PETIT de Bourbonne-les-Bains de la fenêtre et de la porte de l'agence postale endommagées lors du cambriolage.

**Février 2016** - Sécurisation des arbres et nettoyage du terrain communal route de Malroy. Coupe des branches dangereuses pour la circulation des poids lourds à la sortie de la commune, rue du Charmoy. Ces travaux ont été réalisés par ESAT de Breuvannes.

**Mai 2016** - Démontage des anciens poteaux béton rue de la Chapelle par l'entreprise DEMANGEOT.

**Juin 2016** - Remplacement du compteur d'eau général à la sortie du château d'eau de Dammartin, par la société EAU + SERVICES de Frébecourt (88).

**Août 2016** - Début des travaux de protection des captages du réseau de distribution de l'eau de Dammartin préconisée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui a autorité pour la protection de la qualité de l'eau de consommation. La société EAU + SERVICES a remplacé les compteurs du puits et du forage de la commune, route d'Avrecourt et posé un tampon de protection sur le forage.

## Septembre 2016

- ◆ Séance de tri et de rangement dans l'ancien local des pompiers par des membres du conseil municipal.



- ◆ Goudronnage des trottoirs endommagés par les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Chapelle.

## Octobre 2016

- ◆ Maçonnage d'un tampon de tout-à-l'égout rue Principale et entretien des toits des petits bâtiments derrière la mairie par Monsieur Daniel STASSE, maçon à Neuilly-l'évêque.
- ◆ Réalisation par des conseillers d'un escalier dans l'ancien local des pompiers pour accéder au grenier.
- ◆ Protection des captages - Le local électrique à proximité du puits, devenu vétuste est supprimé. L'alimentation électrique et les différentes commandes sont désormais centralisées et installées dans un seul boîtier à l'intérieur du périmètre immédiat. L'entreprise PERROT de Montigny-le-Roi a réalisé les diverses tranchées nécessaires à cet aménagement. A la demande des services de l'ARS, elle a également comblé les trois anciens puits inexploités et le vieux forage route d'Avrecourt.

L'association DEFIS 52 (*Développement pour l'Emploi, la Formation et l'Insertion Socioprofessionnelle*), basée à Lecey, a



réalisé les clôtures de protection des deux sites de pompage.

Les branchements électriques et la nouvelle armoire de commandes, nécessaires au bon fonctionnement des deux pompes du puits et de celle du forage, ont été mis en place par Jean Marc GIRARDOT.

L'ensemble des travaux de protection des captages a



coûté 44 732.95 € TTC. La commune a pu bénéficier pour l'ensemble de ce chantier de 80% de subventions. 50% de Agence de Bassin Rhin-Meuse - 20% de l'État - 10% du Conseil Départemental de la Haute-Marne.

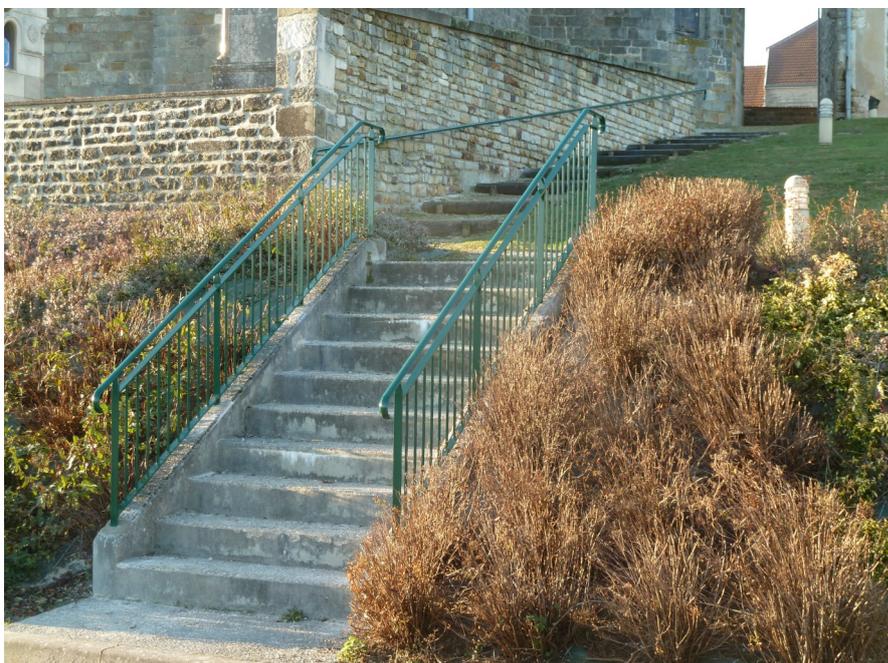
♦ Une partie de la charpente du toit de l'église montrait des signes de vétusté nécessitant une réparation rapide pour éviter des dégâts plus importants. L'entreprise PETITJEAN-CONSTRU RENOV de Laneuvelle a réalisé les travaux de réfection de la partie endommagée du toit.

**Novembre 2016** - Fin des travaux

de protection des captages de Dammartin avec le terrassement et nivellement de l'ancien dépôt de gravats. ***L'ARS et la commune interdisent désormais tous dépôts quels qu'ils soient, sur toute la zone de protection des captages.*** L'entreprise PERROT a en

même temps démonté l'ancien local technique devenu obsolète, ainsi que le vestiaire du terrain de foot, inoccupé, dangereux et régulièrement pillé et vandalisé.

**Décembre 2016** - Installation par Pascal COLNARD, artisan ferronnier de DAMPIERRE, de deux rampes pour les escaliers de la place ainsi qu'une main courante le long du mur du cimetière pour monter du parking vers la salle des fêtes.



## Projets 2017

**Salle des fêtes - Réfection de la salle attenante aux cuisines** - Travaux de réparation des infiltrations au niveau des fenêtres et rénovation des peintures et papiers peints. Réalisation d'un nouveau plafond pour permettre une meilleure acoustique.

**Agence postale** - Travaux de rénovation des peintures et du sol.

**Aménagement d'une salle d'archives** - Création d'une petite salle d'archives pour permettre un classement fonctionnel et un stockage des différentes archives communales.

**Accessibilité** - Lors de la réunion du 17 mai dernier, le conseil municipal a validé l'agenda d'accessibilité réalisé par le bureau d'étude A2CH . Pour 2017, les travaux concernant le bâtiment abritant la mairie, l'école, l'agence postale et la bibliothèque sont programmés, en accord avec la communauté de communes du Bassigny. La réalisation est prévue pour les vacances d'été 2017.

**Trottoirs** - Prolongement des trottoirs rue du Pommeret et goudronnage du reste des trottoirs suite au changement des compteurs d'eau dans la rue de la Chapelle.

**Entretien des chemins communaux** - Le conseil municipal a décidé d'entreprendre des travaux d'entretien sur divers chemins communaux, et principalement ceux fortement endommagés par les orages du mois de mai 2016.

**Allée accès église** - Travaux initialement prévus fin 2016. L'entreprise PETITJEAN va réaliser une allée pour accéder à l'entrée de l'église depuis la place DROUHET. Elle va également déplacer les tables et les poubelles, peu utilisées, situées sur l'allée haute de la place pour les installer près du terrain de pétanque et des jeux pour enfants.

**Horloge électronique du clocher** - Le conseil réuni le 28 octobre a décidé de remplacer la vieille horloge mécanique. La sonnerie des heures ne fonctionne plus. C'est l'entreprise CHRETIEN de Fléville avant Nancy qui doit réaliser ces travaux.

**Fin d'effacement des réseaux** - Le conseil réuni le 29 février a décidé de commander une étude et un chiffrage des travaux d'effacement des derniers réseaux aériens de la commune auprès du SDED 52 : c'est-à-dire l'entrée de Dammartin direction Meuse et en partie la rue de la Fontaine. Le conseil aura à se prononcer sur cet important projet courant 2017.

### Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Lundi de 17 h 30 à 19 h 00

Jeudi de 9 h 00 à 12 h 00

### Information importante du SMICTOM SUD

À partir du 2 janvier 2017, le  
ramassage des poubelles se fera le  
lundi

### Information importante

**Le secrétariat de mairie sera fermé**

lundi 26 décembre 2016

## Vie communale

Le 15 avril 2016, le conseil municipale a approuvé le compte administratif et le compte de gestion 2015. Il a également voté le budget 2016 et a décidé de maintenir inchangé le taux des quatre taxes.

- Taxe Habitation (TH) : **12,28 %**
- Taxe foncier bâti (FB) : **9,76 %**
- Taxe foncier non-bâti (FNB) : **13,09 %**
- Cotisation foncière entreprises (CFE) : **16,78 %**

### Comparaison du taux des taxes 2016 des communes de la Communauté de Communes du Bassigny

Communes	Taxes d'habitation	Taxes foncier bâti	Taxes foncier non-bâti	Moyenne des 3 taxes
SARREY	10,90 %	7,59 %	10,95 %	<b>9,81 %</b>
CHAUFFOURT	10,10 %	7,50 %	14,10 %	<b>10,57 %</b>
<b>DAMMARTIN -SUR-MEUSE</b>	<b>12,28 %</b>	<b>9,76 %</b>	<b>13,09 %</b>	<b>11,71 %</b>
IS-EN-BASSIGNY	12,54 %	9,34 %	17,76 %	<b>13,21 %</b>
MARCILLY	15,95 %	10,16 %	16,13 %	<b>14,08 %</b>
NOYERS	15,86 %	7,82 %	23,29 %	<b>15,66 %</b>
FRECOURT	13,82 %	13,50 %	20,27 %	<b>15,86 %</b>
DAILLECOURT	15,84 %	15,37 %	17,36 %	<b>16,19 %</b>
CHOISEUL	15,79 %	11,81 %	21,17 %	<b>16,26 %</b>
VAL-DE-MEUSE	13,67 %	15,84 %	21,36 %	<b>16,96 %</b>
AVRECOURT	13,67 %	15,84 %	21,36 %	<b>16,96 %</b>
SAULXURES	13,67 %	15,84 %	21,36 %	<b>16,96 %</b>
PERRUSSE	20,98 %	14,00 %	17,82 %	<b>17,60 %</b>
CELLES-EN-BASSIGNY	19,39 %	13,03 %	21,10 %	<b>17,84 %</b>
LAVILLENEUVE	17,07 %	12,97 %	24,81 %	<b>18,28 %</b>
RANGECOURT	15,68 %	20,33 %	22,65 %	<b>19,55 %</b>
RANCONNIERES	21,12 %	15,10 %	23,59 %	<b>19,94 %</b>
CLEFMONT	15,15 %	20,05 %	34,20 %	<b>23,13 %</b>

## Fleurissement et Aménagement

La commission fleurissement et embellissement s'est réunie le 15 octobre. Elle a fait le bilan du fleurissement de cette année 2016.

Elle propose quelques modifications et quelques idées concernant l'aménagement de l'environnement de notre village. Par exemple : - Place Drouhet, de nouveaux emplacements pour les tables et les poubelles. Elles vont être descendues à proximité du boulodrome et des jeux pour enfants.

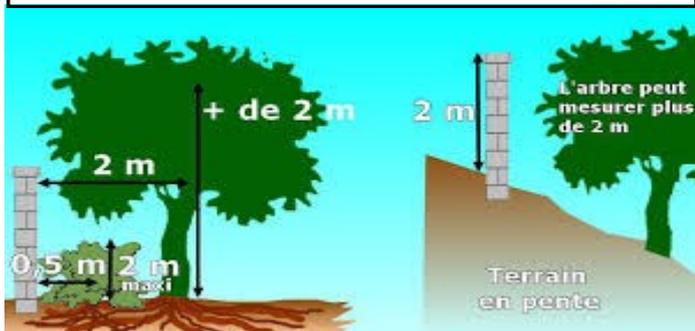
- Les deux auges de chaque côté de l'entrée de l'église, peu visibles, vont être déplacées.

- La création de platebandes dédiées aux enfants. Elles seront à disposition pour des semis et plantations pédagogiques. Pourquoi ne pas y ajouter un hôtel à insectes, des nichoirs ...

- La création d'espaces de fleurissement fixes rue Principale, face la Boulangerie. Ils seront disposés en concertation avec les riverains afin de ne pas gêner le stationnement.



### QUELQUES REGLES DE PLANTATION À RESPECTER POUR VOS JARDINS



Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre jardin. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise. Les plantations telles que arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent se faire près de la limite de propriété voisine dans le respect des règles. La distance varie selon la hauteur de vos plantations :

- Inférieure à 2 mètres : la distance du voisin est de 0,50 m.
- Supérieure à 2 mètres : la distance est de 2 mètres.

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre. La hauteur est prise depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.



## *Fleurissement et Aménagement*

**Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais j'ai toujours été excédée du fait que l'on demande à nos enfants, par le biais d'une publicité pour un grand distributeur, de nettoyer la nature.**

Ne serait-il pas judicieux de les inciter à respecter la nature en leur donnant l'exemple ?

Dans nos petites communes, qui ne disposent que de petits budgets, l'entretien des espaces communaux représente un coût parfois conséquent. Le fleurissement peut parfois s'avérer être un luxe.

Chacun d'entre nous a des idées, des astuces, des conseils, des remèdes, un savoir-faire qu'il n'ose pas forcément partager. Venez les partager avec le comité d'embellissement, ça nous intéresse. Il se réunit quelques fois dans l'année, et tous y sont conviés.

Une fois par an, on invite les volontaires à nous rejoindre afin de participer au fleurissement. Moment sympathique qui finit autour d'une table conviviale.

Incitons nos chères têtes blondes à participer. J'appelle ça le travail des petites mains. C'est ludique, sympathique et on a le droit de se salir. Si en plus, à la fin il y a un gâteau, des crêpes, des beignets, c'est un goûter bienvenu.

À ce propos, une heureuse initiative a

été proposée par le comité d'embellissement, à savoir la création de deux espaces jardinage dédiés aux enfants. Le premier, des jardinières consacrées aux fleurs sur le mur dans la cour de l'école. Le second sera créé au fond de la place Drouhet.

Suggestion faite à notre institutrice Aurélie Thiébaud qui a aimé ce projet. Elle est très enthousiaste. Pour ce faire, et pour bien faire, car Aurélie ne peut gérer cela seule, toute aide sera bienvenue (création, formation, encadrement, semences, plants, petits outils, arrosoirs etc...). Petits ou grands, jeunes ou moins jeunes, si cette initiative vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact auprès de ces personnes

Isabelle BOLZINGER

03 25 87 19 25 (répondeur)

Céline PICAUDOT 03 25 88 03 43

Un joli village c'est l'affaire de tous et tout au long de l'année.

***Isabelle Bolzinger***



## Cérémonies et Festivités



4 juillet -  
Dominique  
et Maëlys



8 mai - Daniel et Estéban ont  
déposé la gerbe sur les  
marches du monument aux  
morts



11 novembre - Roger et Lise



11 novembre - Les enfants  
chantent la Marseillaise  
accompagnés par leur  
professeur des écoles Aurélie  
THIEBAUT



11 novembre - Vin d'honneur

## Rappel des différents tarifs et horaires

**Location vaisselle en supplément.**

**La salle polyvalente est mise gratuitement à la disposition des associations du village, dans la limite de trois manifestations par année civile.**

**Parking et aire de jeux à disposition**

<b>Salle des Fêtes</b>	<b>Habitants de Dammartin</b>	<b>Extérieurs au village</b>
Petite salle seule	10 €	20 €
Vin d'honneur	20 €	30 €
Journée semaine	30 €	70 €
Journée samedi ou dimanche	50 €	130 €
Journée expo-vente	150 €	150 €
Week-end complet	100 €	250 €

*La consommation électrique est facturée en supplément.*

Pour louer la salle s'adresser à :

*Annick*

*Tél : 03 25 90 35 52*



### Étangs du Petit Val

#### Tarifs des Cartes de Pêche

	<b>Année</b>	<b>Mois</b>	<b>Journée</b>
<i>Habitants de Dammartin</i>	20 €	10 €	2.5 €
<i>Enfants de Dammartin moins de 15 ans - Gratuit</i>			
<i>Extérieurs</i>	35 €	15 €	5 €
<i>Extérieurs moins de 15 ans</i>	10 €	5 €	2 €

Pour acheter une carte de pêche s'adresser à :

*Gérard LUCOT*

*26 rue principale.*

*Tél : 03 25 90 37 70*



## Civisme - Citoyenneté

### LE DEVOIR DU SOIR !

**Pas toujours évident d'expliquer à des enfants des mots comme civisme et citoyenneté.** Après lecture des définitions dans le dictionnaire, aucune réaction, ils ne comprennent pas.

Donc j'ai comparé le civisme à un jeu de société. Les joueurs sont les citoyens. Les règles du jeu sont inscrites dans notre code civil. Normalement chaque citoyen devrait s'y conformer, ce n'est pas toujours chose facile.

Nous avons parlé de la vie dans la commune. Des obligations de tout un chacun, des nuisances subies ou que l'on fait subir aux autres au quotidien, sans même s'en rendre compte.

Je leur ai demandé de me citer quelques exemples :

- *Rouler vite au hameau, alors qu'il y a des enfants.*
- *Taper sur un panneau pour faire de la musique.*
- *Laisser son animal de compagnie faire ses besoins n'importe où.*
- *Mettre la musique trop fort chez soi ou dans sa voiture.*
- *Arracher les plantations.*
- *Jeter ses emballages vides de friandises, de boissons ou de cigarettes par terre.*
- *Hurler ou crier sans raison.*
- *Klaxonner en arrivant ou en partant de chez soi.*
- *Laisser les débris devant son habitation.*
- *Ne pas ramasser ses ordures si le sac a été éventré avant le passage des éboueurs.*
- *Rouler en vélo au milieu de la route.*
- *Traverser n'importe où ...*

La liste est très, très longue.

Sur ce, les enfants m'interpellent en me disant qu'ils ne peuvent pas apprendre le code civil par cœur.

Effectivement à moins d'être avocat, il est impensable de tout retenir et à fortiori de le respecter. Devant ce constat, un de mes fils me dit : " En fait, c'est pas si compliqué que ça !" Surprise de cette remarque, je lui demandais de m'expliquer son raisonnement.

"C'est simple maman ! Ne fais pas aux autres ce que

tu ne veux pas que l'on te fasse !" et son frère de rétorquer : "Rêve pas on n'est pas chez les bisounours !"

Si l'on y réfléchit bien et que tout un chacun veuille faire un effort, voilà deux mots d'enfants qui simplifieraient bien les choses.

*Isabelle BOLZINGER*

Les horaires d'utilisation des tondeuses, débroussailleuses, scies à bois, tronçonneuses, etc... sont fixés par arrêté départemental. L'utilisation des matériels à moteur thermique ou occasionnant du bruit est autorisée :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h00

*L'utilisation des matériels à moteur thermique ou occasionnant du bruit est interdite les dimanches et jours fériés sur le territoire départemental. (arrêté Préfectoral du 11/09/91)*

Il est bien sûr interdit de faire du bruit la nuit à partir de 22 heures (tapage nocturne).

#### **Qu'est-ce qu'un bruit de comportement ?**

Selon les termes de la circulaire du 27 février 1996, entrent dans la catégorie des bruits de comportement les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir :

- des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés ;
- des cris d'animaux et principalement des aboiements de chiens ;
- des appareils de diffusion du son et de la musique ;
- des outils de bricolage et de jardinage ; des appareils électroniques ;
- de l'utilisation de locaux ayant subi des aménagements dégradant l'isolation acoustique ; des pétards et pièces d'artifice ;
- des activités occasionnelles, fêtes familiales, travaux de réparation.

## Bibliothèque et Médiathèque

Des expositions itinérantes et temporaires sont proposées par la médiathèque départementale. Elles sont visibles sur le palier de la mairie. Elles reprennent différents thèmes, comme les sorcières pour Halloween, les lavoirs en Haute-Marne... La visite gratuite de ces expositions s'adresse à tous.

### Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Lundi - mardi - jeudi - vendredi  
de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi et samedi de 9 h 00 à 10 h 00

**Ouverte à tous**

**Prêt gratuit de livres, CD, DVD, BD**

### FERMETURE ANNUELLE DE L'AGENCE POSTALE

Du lundi 26 décembre  
au samedi 31 décembre inclus.

### Planning des prochaines expos proposées par la Médiathèque

#### Décembre

*A table !*

#### Janvier

*Comme un arbre*

#### Février

*Les chevaux*

#### Mars

*Les extra-terrestres*

#### Avril

*Les paquebots*

#### Mai

*Jules Verne*

### Horaires d'ouverture de LA POSTE

Lundi - mardi - jeudi - vendredi

de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi et samedi de 9 h 00 à 10 h 00



*Des articles de décoration de Noël fabriqués par le club bricolage sont encore en vente à l'agence postale au profit de la coopérative scolaire.*

## Jardin de la Mairie

En février dernier, Jérôme accompagné par toute sa petite famille a taillé les arbres fruitiers du verger conservatoire situé derrière la mairie. Il en a profité pour faire un grand nettoyage bien nécessaire de l'ensemble du terrain. Merci pour sa disponibilité et pour la qualité du travail.



## C.C.B. et Grand LANGRES



La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 (*dite loi NOTRé*) prévoit la constitution d'EPCI (*Communauté de communes*) regroupant au moins 15 000 habitants. Pour les territoires moins peuplés comme la Haute-

Marne, les adaptations permettent d'établir un seuil à 5 000 habitants. En 2015, la communauté de communes du Bassigny ne compte que 4 829 habitants. Elle a donc l'obligation de se regrouper.

Le préfet a proposé un premier projet de fusion, refusé par les communes membres et le conseil communautaire. Après concertation des différentes communautés de communes, un schéma départemental de coopération intercommunale validé par la CDCI (*Commission départementale de coopération intercommunale*) est présenté qui

propose la fusion de la communauté de communes du Bassigny avec celle du Gand Langres.



[www.grand-langres.fr](http://www.grand-langres.fr)

Le conseil municipal de Dammartin réuni le 15 avril 2016, puis le conseil communautaire, le 2 juin 2016, donnent un avis favorable à ce schéma.

Les deux communautés de communes ont alors entrepris un important travail de convergence et d'harmonisation des diverses compétences obligatoires, optionnelles et facultatives afin de pouvoir proposer des statuts communs pour une fusion effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Cette nouvelle communauté de communes comptera 21 696 habitants et regroupera 54 communes.

### Formations informatiques 2017

- **Découvrir internet et l'ordinateur :**

*Les lundis du 9 janvier au 6 février 2017*

*De 17 h 00 à 19 h 00*

- **Retouche photos/vidéos :**

*Les lundis du 27 février au 27 mars 2017*

*De 17 h 00 à 19 h 00*

- **Utiliser Word :**

*Les lundis du 18 septembre au 4 décembre 2017*

*De 17 h 00 à 19 h 00 (hors vacances scolaires)*

**Formations gratuites qui se déroulent à la Maison des services**

**27 avenue de Langres - Montigny-le-Roi**

**Destinées aux habitants de la CCB**

**Pour tout renseignement ou pour vous inscrire,**

**veuillez contacter Emmanuelle COLLIN au 03 25 88 57 07 ou [rsp@ccbassigny.fr](mailto:rsp@ccbassigny.fr)**

**Ou Caroline CHEVALIER au 03 25 03 91 85 ou [cdos52@club-internet.fr](mailto:cdos52@club-internet.fr)**

## Bienvenue Aurélie

**Bonjour Aurélie,**

**Nous avons pu, par le biais d'un article dans le journal de la Haute-Marne**, faire la connaissance de la nouvelle professeur des écoles de Dammartin-sur-Meuse en la personne de Madame Aurélie THIEBAUT.

Au premier contact, bien que nous ne nous connaissions pas, j'ai rencontré une personne souriante et fort sympathique.

Agréablement surprise par l'accueil qui lui été réservé dans notre petite commune de Dammartin, elle s'est rapidement sentie à l'aise dans sa salle de classe qu'elle trouve très agréable, fournie en matériels, tels que tableau numérique, ordinateurs.

Elle est à l'écoute de toutes suggestions, toutes initiatives. Aurélie apprécie la spontanéité des personnes qui lui offrent leur aide.

Elle succède à Monsieur Ludovic Olivier notre ancien instituteur.

Je pense qu'Aurélie a les mêmes valeurs, la même volonté d'élever ses élèves vers le haut, la même passion de son métier.

Nos chères têtes blondes ont vraiment de la chance.

Soyez la bienvenue parmi nous Aurélie.

*Isabelle BOLZINGER*



Aurélie THIEBAUT avec ses élèves  
Année scolaire 2016 - 2017 - CM1 - CM2

**Les élèves de l'école de DAMMARTIN collectent toutes sortes de piles usagées, en vue d'un recyclage.**

**Un petit container se trouve dans l'entrée de la mairie, vous pouvez y déposer vos piles usagées.**

## Enquête dans les rues de Langres



l'Antiquité, ... De la découverte du sarcophage, en passant par les silex, nous sommes arrivés sur l'immense mosaïque !

Pour finir, nous avons observé et analysé quelques peintures : nous avons pu comparer les contrastes de couleurs dans les paysages.

**Le vendredi 14 octobre, nous avons participé à un rallye : à partir du plan de la ville de Langres, il fallait chercher des monuments et résoudre chaque énigme.** Nous

avons cherché des indices dans la Tour Saint-Ferjeux, sur le fronton de la porte des Moulins, au théâtre, sur la statue Diderot, sur le bas-relief de la statue de Jeanne d'Arc. Nous avons réussi à déchiffrer le code secret.

L'après-midi, nous avons visité le musée de Langres. Un guide nous a fait voyager dans le temps : l'Égypte, la Préhistoire,

*Les élèves de la classe de Dammartin.*



## Salut Ludo

### **Ludo, alias Monsieur Ludovic OLIVIER a été instituteur de l'école de Dammartin pendant sept années.**

Il quitte sa classe à trois niveaux du RPI et intègre une classe à Is-en-Bassigny et ainsi se rapproche de son domicile.

Ludo, une main de fer dans un gant de velours, il les tenait ses gamins ! La rigueur, le sérieux, l'organisation c'était son dada. Il savait mieux qui quiconque que l'on n'apprend jamais aussi bien que lorsque c'est amusant. Il aimait blaguer aussi avec ses élèves, mais toujours en temps choisi. On décomprime un peu et on se remet au travail.

Toujours à l'écoute de ses gamins, mais aussi des parents. Disponible pour tous. Plein de fougue et d'initiative pour améliorer la qualité de son travail.

Pour offrir à ses enfants la possibilité de partir en voyage, il avait instauré la vente de tickets pour gagner la dinde de Noël. Avec les autres instituteurs du RPI., était organisé le fameux lotto, qui remporte toujours un vif

succès.

Pour la fête de Noël, il présentait avec ses gamins un petit spectacle bien rodé. Les parents d'élèves le suivaient, toujours heureux d'apporter leurs contributions en confectionnant des gâteaux, des petits décors, des compositions florales sur le thème de Noël. Les réunions avec les parents d'élèves étaient claires, nettes et précises. Avec un taux de participation quasi-total.

Étonnant d'utiliser le terme "gamin" lorsque l'on parle d'élève. Cet instit n'avait pas d'élèves, c'était ses gamins (es). Toujours à mettre un point d'honneur à les tirer vers le haut. Leur donner confiance en eux. Il ne voulait jamais entendre "je n'y arriverai pas".

Son travail, c'était un travail d'équipe, il comptait sur un réel partenariat avec les parents et ça fonctionnait. Il nous interpellait s'il remarquait un trouble, une diffi-

culté ou un décrochement chez nos enfants. Nous, parents, pouvions



l'interpeler aussi ! Il aimait la critique constructive si tant est qu'elle soit fondée.

À l'initiative de ses gamins, de leurs parents, de la municipalité, une fête de départ a été organisée. Il a fallu ruser. Perspicace notre Ludo ! Ses gamins sont allés le chercher dans sa classe alors qu'il rangeait ses affaires. Sur le trottoir qui menait à la salle, des dessins à la craie. Tout le monde était là pour lui faire une haie d'honneur sous les applaudissements. Du haut de son mètre quatre vingt dix, bien campé dans son 47 fillette, il était ému notre Ludo. Émotion, rire et bonne humeur, quelques cadeaux bien mérités ont constitué une belle fête. Il les a aimés ses gamins. Il est gravé en eux, et je pense qu'adultes, ils auront plus d'une fois l'occasion de reprendre un conseil, une anecdote de leur maître Ludo de Dammartin.

Alors salut Ludo, mais pas d'adieux !

**Isabelle Bolzinger**



## Arbre de Noël

**Ce mardi 13 décembre, les enfants du regroupement pédagogique Sources Meuse accompagnés de leurs maitresses ont convié parents, grands-parents, famille et amis à un spectacle à la salle polyvalente de Dammartin.**



A tour de rôle, les élèves sont montés sur scène. Les plus grands, les CM1 et CM2, ont joué avec application des petites pièces de théâtre. Les élèves de CE2, CE1, CP ont interprété des chansons. Les petits de maternelle ont clôturé le spectacle avec des danses.

Tous étaient très concentrés et motivés. Les enfants

ont obtenu un grand succès qui a récompensé leurs efforts ainsi que ceux de leurs maitresses.

La visite surprise du Père Noël en fin d'après-midi a réjoui toute l'assistance. Il en a profité pour faire une distribution de cadeaux.



neurs, tout comme les décorations réalisées par le club de bricolage de Dammartin. Le bénéfice sera partagé entre les coopératives scolaires des trois classes.



A l'issue de la soirée, le Père Noël s'en est allé rejoindre son attelage. Cette année encore il est apparu en pleine forme et sera au rendez-vous le jour tant attendu.

A l'issue du spectacle, les familles ont pu découvrir le mini marché de Noël préparé à leur intention. Les différents dessins et compositions de Noël fabriqués par les enfants ont trouvé pre-



## Comité des fêtes

**L'année 2016 s'achève et comme chaque année j'ai beau reporter l'échéance, l'heure est venue de vous faire le bilan de l'année écoulée, je dois l'avouer, je suis plus douée avec les chiffres.**

Je peux d'ores et déjà vous informer que ce fut une excellente année par rapport aux deux années précédentes.

Le tirage des rois et la pêche à la truite ont connu quasiment la même fréquentation



ainsi que le 14 juillet, même si la pluie jouait à cache-cache par de petites averses intermittentes, puisque nous avons pas moins de trois à quatre fois dû rentrer et sortir les jeux.

Début août, par une belle nuit étoilée, Dédé et Manu nous ont de nouveau fascinés à observer toutes ces étoiles dont je ne me rappelle le nom que des plus courantes. Manu nous a présenté une ingénieuse maquette animée du système solaire et toutes ses planètes qui gravitent autour du soleil. Cette soirée a été enrichissante et



s'est déroulée dans une agréable ambiance.

La 20ème édition de notre vide-greniers s'est déroulée sous le signe du soleil et de la chaleur et a enregistré une belle fréquentation et l'inscription de presque 90 exposants. Cette journée fut harassante pour tous les membres ainsi que pour les bénévoles qui viennent nous prêter main-forte car nous avons dû servir pas moins de 300 plateaux-repas et assiettes et plus de 170 sandwiches ainsi qu'une cadence continue à la



### Ventes TICKETS CINEMA

Des tickets édités par le Cinéma du Casino au tarif association (5<sup>E</sup> la place) sont proposés par le Comité des Fêtes. Ils sont destinés aux habitants de Dammartin/Malroy et disponibles à l'Agence Postale aux heures d'ouverture.



toutes les personnes qui entourent le comité, en pensant tout particulièrement aux bénévoles et habitants pour leur fidélité et leur soutien.

Tous les membres et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes et vous présentons tous nos vœux de bonne année.

*Marie Blanche PIERRE*

buvette. Mais ce n'est que bénéfice de savoir que tout le travail fourni en amont et en aval porte ses fruits, cela nous donne bien sûr l'envie de renouveler cette manifestation.

En annexe du comité, le club bricolage connaît toujours la même chaleur lors de nos rencontres et s'affaire à trouver de nouvelles activités ce qui n'est pas toujours facile. De plus chacune des membres répond toujours présente pour plier des serviettes ou créer des centres de tables pour les diverses manifestations, de même que pour confectionner des articles de décorations de Noël destinés au groupe sco-

laire et vendus lors du spectacle des écoles qui a eu lieu le 13 décembre ou auprès de Sophie au bureau de poste.

Je vais terminer sans être très originale, en remerciant



Des articles de décoration de Noël fabriqués par le club bricolage sont en vente à l'agence postale au profit de la coopérative scolaire.

***Attention fabrications limitées.***



**2016 touche à sa fin, voici une rétrospective de l'année passée pour l'ASCD. Pour rappel, notre association compte une quinzaine de membres, tous issus du canton de Val-de-Meuse. En 2016, nous nous sommes réunis autour de 3 dates.**

Notre première manifestation a été le rassemblement



de véhicules anciens, le 7 avril dernier. Une petite centaine de véhicules et leurs propriétaires ont fait le déplacement jusqu'à Dammartin où toute une foule de curieux a pu les admirer.

Ensuite nous avons invité la troupe Haut-Marnaise qui a réalisé le film «Le Beuchay». Après la projection du film, les spectateurs ont pu échanger avec les acteurs.

Enfin en octobre dernier, pour la troisième année consécutive, nous avons réuni une

cinquantaine de personnes autour d'un repas «choucroute» à la salle des fêtes du village.

Notre équipe de bénévoles était jusqu'à maintenant constituée de jeunes des villages alentours, pour la plupart étudiants. Pour des raisons professionnelles, beaucoup ont quitté le département dans l'année ou bien ne sont plus aussi disponibles qu'aupara-

vant. Nous ne savons donc pas encore si nous allons ou non poursuivre nos activités en 2017.

Le succès de ces événements n'aurait pas été possible sans le concours de plusieurs partenaires. Cet article est l'occasion pour nous de remercier la commune de Dammartin pour son soutien et la mise à disposition de la salle des fêtes à différentes reprises et le prêt du matériel communal. Nous remercions également, le comité des fêtes pour son aide, le matériel mis à notre disposition et pour nous avoir permis d'organiser notre buvette pendant la brocante du 15 août. Nous tenons également à remercier Catherine et Thierry Lapre et les passionnés de véhicules anciens pour leur implication dans l'organisation du rassemblement des vieilles voitures. Enfin et surtout nous remercions les habitants de Dammartin et des communes alentours pour le soutien à notre association tout au long de ces 3 années.

### *Les jeunes de l'ASCD*



## La Saint Hubert

**La société de chasse de Dammartin existe et perdure depuis les années 30 avec une suspension pendant la seconde guerre mondiale.**

Il est difficile de parler de la chasse tant ce sport (Eh oui sport ! ) est dénigré et mal vu de l'extérieur. Notre société est avant tout une bande de copains, d'amis, de simples



personnes aimant se retrouver chaque samedi d'octobre à février sous la présidence de Gérard Lucot. La chasse n'est pas seulement un acte de tir barbare et sanguinaire, mais tout un processus cynégétique dans une réglementation forte de la Fédération Nationale des Chasseurs ainsi que de la

Commission Européenne. Nous sommes avant tout des sentimentelles, des gardiens de la faune sauvage avec pour rôle une régulation des espèces qui, sans nous, auraient un développement exponentiel. Nous avons aussi le devoir de rapporter auprès de notre fédération tout animal retrouvé mort pour analyses, afin de contrôler toute anomalie sanitaire sur notre territoire. Nous participons aussi à l'entretien des forêts privées ou communales, chaque année avant l'ouverture générale. Malheureusement, beaucoup d'espèces ont complètement disparu, telles que perdrix, gélinites, cailles, seuls les lièvres restent présents et résistent à la diversification du biotope.

Avant tout, la chasse, ce sont des rencontres humaines intergénérationnelles où le plus jeune, Christopher Champs 19 ans et le plus âgé

Jean-Claude Lacroix, 81 ans, partagent la même passion.



La chasse, ce sont des histoires de génération en génération où nous avons su rester fidèles à notre clocher, tous issus du monde rural et de la terre. Nous gardons l'identité de la commune. J'en veux pour preuve Claude et François Lefebvre, Claude San José et moi-même chassons à Dammartin depuis notre tendre enfance, avec, et à la suite de nos parents. Deux cultivateurs seulement de la commune chassent : Hervé Champs et Alexandre Mortier, qui quotidiennement sont les observateurs de la bonne santé du territoire. Depuis peu, Dimitri Fabre prend l'arc pour une chasse encore plus traditionnelle et ancestrale où tous les sens sont exacerbés et la patience, un besoin absolu. Dans notre société, en Haute-Marne et en France, nous manquons de nouveaux chasseurs. Dans quelques années,



il n'y aura plus de chasseurs de villages, c'est pourquoi, nous avons pris des personnes

aussi l'amour de la nature, à rester assis à regarder passer les pigeons ramiers dans le

moment de partage et d'amitié après chaque partie de chasse ; c'est le meilleur instant de la matinée avec ses rires et ses blagues à grandes rigolades, une vraie tranche de vie à la Pagnol, où le saucisson et le pâté sont plus fréquents que le gibier.

Si vous voulez partager un de ces moments, que vous soyez chasseurs ou pas, c'est avec plaisir que nous vous ferons découvrir notre société.

Je remercie le conseil municipal pour la mise à disposition d'une salle pour le casse croûte et de m'avoir donné l'occasion de parler de notre société.

**Jean-Marc Fabre**

extérieures à la commune depuis 5 ans, en l'occurrence, Julien Monfils et Francis Barret qui complètent notre groupe.

La chasse, ce sont des moments magiques, entre gibier et paysages, du pont des Riaux à la côte des Vignes en passant par la côte Ribeau ; des instants paisibles devant une nature silencieuse, passant de l'ombre à la lumière dans un fin brouillard mystérieux ; contempler des chevreuils couchés derrière les haies des bas de Pouilly. C'est

scintillement argenté de la Meuse sur fonds de feuillus dorés. Cette nature intacte est belle et proche. Il suffit de bien vouloir la contempler.

Nous ne sommes pas des tueurs, mais des instantanés de la nature.

Le casse-croûte :



# Club des Anciens Bassignots

## Activités du club en 2016



Le Club est ouvert à tous : Il suffit d'y adhérer...

Cotisation annuelle : 10 euros

Contacts :

Paulette DELAMOTTE      03 25 90 32 43

France LUCOT              03 25 90 37 70





Repas Génération Mouvement



Cabaret

Charmes



Journée Champêtre

Juillet



Après l'effort... Le réconfort



Après-midi jeux de cartes et autres



Repas Bassoncourt



Soirée Beaujolais Nouveau



Loto Novembre

## CALENDRIER 2017

- Janvier : Assemblée Générale  
Galette des Rois
- Mars : Repas Génération Mouvement
- Mai : Mini croisière ou autre sortie
- Juillet : Repas Champêtre
- Novembre : Loto

*Autres sorties à prévoir*

**Venez nous rejoindre...**

**Rendez-vous tous les mer-  
credis après-midi à la salle  
des Fêtes**

## Du côté de nos vergers...

**Malheureusement, 2016, ne déroge pas à la règle !**

**Aucun nouvel adhérent n'est venu agrandir cette belle et grande famille que sont les BOULLEURS DE CRU. Ce qui désole le Président communal HUBERT DELA-MOTTE.**

De plus cette année, l'alambic, propriété du syndicat communal, déplore quelques petits problèmes avec le conduit d'évacuation des fumées. Ce qui va occasionner des frais. Hubert est dans l'attente de divers devis, et doit convoquer le bureau très prochainement pour la prise de décision.

En effet, il faut bien prendre soin de notre alambic qui est installé dans notre commune depuis 40 ans (Hé oui ça tourne !). Il se trouvait depuis l'origine dans l'ancienne scierie d'Hubert et ce n'est qu'en 2010 qu'il est redescendu dans une pièce aménagée du hangar communal.

Maintenant, parlons cuisine ! Car notre alambic est une grosse marmite de cuivre dans laquelle on place jusqu'à 200 litres de fruits. Autour de cette dernière, il y a une enveloppe en inox qui contient de l'eau de pluie, impérativement, car notre eau à Dammartin est trop calcaire et cela boucherait les extrémités d'évacuation.

Cette enveloppe en inox est chauffée au feu de bois, ce qui donne une cuisson des fruits au bain-marie.

Pour commencer notre longue recette, nous plaçons les fruits dans ce récipient en cuivre et on allume le feu avec du bon bois bien sec pour chauffer l'eau du bain-marie.

En allumant le feu à 7



heures du matin, l'eau commence à bouillir environ 1 heure plus tard. La cuisson au bain-marie fait donc bouillir les fruits produisant ainsi de la vapeur qui s'échappe dans la pipe pour descendre jusqu'au refroidisseur qui contient 600 litres d'eau froide au milieu duquel se trouve un serpentin de cuivre, pour ensuite sortir, après condensation de la vapeur, de façon liquide dans un récipient.

C'est ce qu'on appelle la "petite eau" qui peut sortir avec une teneur en alcool pouvant aller jusqu'à 60 degrés, en fonction de la qualité des fruits utilisés, bien sûr ! Ce processus prend environ 2 heures 30. Au

fur et à mesure de la cuisson, les degrés d'alcool diminuent naturellement et cela fait descendre le degré total de la cuite à 15 °. On vérifie cela avec un alcoomètre.

Une fois obtenus ces 15 °, on "décuite". C'est-à-dire on enlève les fruits de la cuve et on nettoie l'alambic encore chaud.

Immédiatement après le nettoyage, on remet la petite eau dans l'alambic avec la pipe puis on recharge le feu.

Environ 10 minutes après, la petite eau dégage à son tour de la vapeur qui refait le même circuit que la première fois, pour arriver au refroidisseur.

A la sortie du serpentin en cuivre, au début, le liquide sort à 70 °, et ensuite perd en alcool pour qu'en fin de "repass" on obtienne de l'Eau de Vie à 40 degrés.

Ensuite on mélange le



produit obtenu avec de l'eau déminéralisée pour obtenir l'alcool à 48 ou 50 degrés selon le choix.

Enfin on fait les comptes des litres et degrés obtenus puis on établit la déclaration aux Douanes afin de s'acquitter des droits.

Je laisse le mot de la fin à Hubert, qui bien évidemment souhaite une meilleure récolte 2017.

*vu le peu d'adhérent que compte le syndicat, la charge par personne serait trop importante."*

Et de toute façon, c'est dans les vieilles marmites que l'on fait la meilleure "goutte", n'est ce pas ?

*Catherine*



*"Je tiens à remercier les enfants de l'école communale, qui avec leur ancien instituteur étaient venus voir comment fonctionne ce bel engin. Je me tiens bien évidemment à la disposition de toute personne qui souhaiterait découvrir son univers.*

*Mais aussi que ce "vieux grand-père" qu'est l'alambic dure assez longtemps. Car s'il fallait le remplacer cela coûterait au minimum 25 000 € et*

## L'affouage

**Pour parler affouage, il convient de faire un retour en arrière important, un retour historique.**

Nous fêtons chaque année le 14 juillet qui symbolise, par la prise de la Bastille, le début de la Révolution Française.

Avant cet événement, la forêt de notre pays appartenait au Roi, à la noblesse et également au clergé.

La Révolution ayant conduit à l'abolition des privilèges, les forêts du Roi sont devenues les forêts domaniales (domaine de l'État), les forêts seigneuriales et du clergé ont été confiées aux communes sur le territoire desquelles elles se situaient. Ces forêts sont devenues des forêts communales appartenant de plein droit à la commune. Tout droit s'accompagnant souvent de devoir, ce fut le cas en la circonstance.

Les droits étaient de disposer des produits de la forêt :



bois de chauffage, bois d'œuvre, produits de la chasse, pêche, etc ... En contrepartie, les nouveaux propriétaires avaient l'obligation de gérer le patrimoine qui leur était donné, de façon durable, et de confier la gestion de leur patrimoine forestier à un corps d'État qui aujourd'hui est l'Of-



fice National des Forêts. Il a également été demandé aux nouveaux propriétaires l'abandon des droits d'usages qui existaient sous l'Ancien Régime, dont un en particulier, très néfaste pour la forêt : "le droit de parcage du bétail". Cette mesure très impopulaire a conduit à de nombreux conflits sanglants entre les forestiers et les éleveurs, notamment dans le sud-ouest de la France.

Le droit à l'affouage vient de cette époque. Il est octroyé à chaque habitant d'une

commune, pour autant qu'elle possède un patrimoine forestier, que cet habitant soit propriétaire ou locataire.

Chaque année, la commune, par délibération, décide des parcelles destinées à la vente, et de la part de ces parcelles consacrée à l'affouage.

Les produits destinés à l'affouage sont pour l'essentiel les houppiers(1) des futaies(2) vendues et les bois d'éclaircie de faible diamètre et de peu de valeur.

Chaque automne, la commune informe sa population de la mise à disposition de l'affouage et invite celles et ceux qui le désirent à s'inscrire en mairie. Les membres du conseil municipal affectés à cette tâche vont numérotter et estimer les produits afin de constituer des lots. Ces lots sont ensuite tirés au sort par les affouagistes lors d'une réunion en mairie. A cette occasion, il leur est rappelé les consignes

de sécurité liées à la pratique de l'exploitation en forêt, ainsi que celles liées au peuplement (3) et aux délais d'exploitation.

L'affouage, qui au siècle dernier était pratiqué dans tout



le pays, n'est plus guère utilisé que dans le quart nord-est de la France. Ceci étant, là où cette pratique perdure, il faut reconnaître qu'elle n'est pas sans intérêt pour les peuplements. Elle permet dans "la plupart des cas" d'obtenir une qualité d'exploitation que l'on ne retrouve pas toujours dans des ventes-blocs (4) "professionnelles", que ce soit tant au niveau du façonnage, qu'à celui du débardage. On peut alors parler d'une exploitation douce.

Aujourd'hui, le gestionnaire est souvent interpellé par les affouagistes les plus anciens d'entre nous, ils ne retrouvent pas la forêt qu'ils ont connue avant, surtout s'ils ont accompagné leur père ou

grand-père dans cette pratique. Comme cette question est récurrente, je vais essayer aussi brièvement que possible d'y répondre.

Au début du siècle dernier, la demande en bois de chauffage se faisant moins présente, l'État a demandé au gestionnaire de réorienter la production ligneuse (5) vers le bois d'œuvre afin de satisfaire la filière bois en grumes (6) de qualité. Si la culture des arbres (sylviculture) est la cousine de l'agriculture, la différence entre les deux est le facteur temps. En agriculture, il est facile de passer d'une production fourragère à une production céréalière. Il n'en est pas de même en matière forestière. Un chêne se fait entre 160 et 200 ans, un hêtre entre 120 et 140 ans, les grands érables à 100 - 120 ans, le frêne à 80 - 100 ans, etc. Au moment de cette demande, le traitement employé était celui du taillis sous futaie. Ce type de peuplement produisait plus de 70 % de bois de chauffage, surtout par l'exploitation du taillis, qui était exploité tous les 30 ans, ce traitement répondait alors à l'objectif qui était fixé au gestionnaire.

Partant de ce régime, les forestiers, à chaque exploitation, ont réservé plus de tiges dans le taillis, principalement de bois précieux (7). Cette technique diminuait l'apport de lumière au sol, ce qui dans le

même temps affaiblissait le taillis et augmentait la densité du peuplement en essences économiquement intéressantes.



Cette sylviculture, pratiquée jusqu'à très récemment, après trois rotations de taillis, soit quatre vingt dix ans, a transformé le peuplement que l'on appelle aujourd'hui taillis sous futaies en conversion ou encore taillis sous futaies à allure de futaies. Cette appellation est plus conforme à la structure du peuplement actuel de la forêt de Dammartin-sur-Meuse.

*Guy LOMBARD*

### *Lexique*

- (1) - Tête, cime, partie supérieure d'un arbre.
- (2) - Bois ou forêt destiné à produire des arbres de grande dimension, au fût élevé et droit.
- (3) - Ensemble des arbres qui croissent sur une même station ou dans une même région.
- (4) - Exploitation sans affouage
- (5) - Qui est constitué de bois.
- (6) - Tronc abattu auquel on a enlevé les branches.
- (7) - Chênes, Hêtres, Merisiers

## La page astronomie

Comme je l'avais annoncé dans le bulletin communal de décembre 2015, l'année 2016 n'a pas été très fertile en événements astronomiques. Seulement deux éclipses de Soleil, invisibles sous nos latitudes, le 9 mars et le 1<sup>er</sup> septembre. Personnellement je les ai suivies toutes deux, en temps réel, sur l'écran de mon ordinateur. J'ai pu suivre également le transit de Mercure devant le Soleil le 9 mai. Rien de bien spectaculaire !

Vous avez sans doute entendu parler, avant le 14 novembre, de la « grosse Lune ». En effet, ce 14 novembre 2016, deux événements concernant la Lune se produisaient en même temps :

D'abord la **Pleine Lune** : c'est lorsqu'elle apparaît parfaitement ronde, car opposée exactement au Soleil dans le ciel.

Ensuite le **périgée** de la Lune, c'est-à-dire le moment où elle est le plus près de la Terre, soit à 356 000 km (par opposition à l'**apogée**, quand elle est le plus loin de la Terre, soit à 412 000 km)

La concomitance de ces deux événements (Pleine Lune et périgée) fait apparaître la Lune très grosse et bien plus lumineuse que d'ordinaire. Un tel événement ne se reproduit qu'environ tous les 22 ans.

L'année 2017 et les années suivantes seront tout aussi avares en éclipses spectaculaires que 2016. Il nous faudra attendre le 10 juin 2021 pour bénéficier d'une éclipse de Soleil, qui ne sera que partielle, avec seulement 20 % de la surface du Soleil couverte par la Lune.



**Présentation, lors de la soirée des étoiles le 6 août, de la maquette du système solaire construite par Emmanuel JAMMAS .**

Cela ne nous empêchera pas d'organiser en 2017, comme les autres années, une nuit des étoiles, quand les circonstances seront favorables. En 2016, une telle manifestation a pu se faire le samedi 6 août, avec la participation de Manu Jammas, qui est venu animer cette soirée avec moi. Merci à lui et chaleureuses félicitations pour la réalisation du magnifique planétarium, qu'il a lui-même conçu et construit. En 2017, si nous choisissons à peu près la même date que les années précédentes, la planète Saturne sera bien haut dans le ciel, avec ses anneaux et son principal satellite Titan. À observer bien sûr au télescope avec un assez fort grossissement et... sans modération ! La planète Jupiter sera aussi de la fête, mais il faudra l'observer très tôt dans la soirée, car elle disparaîtra bien vite derrière l'horizon ouest.

Nous tâcherons également de choisir une période de premier quartier de la Lune, car cette période est généralement favorable à une bonne observation lunaire. Le **p**remier quartier se reconnaît, car il est courbé comme la lettre **p minuscule**, tandis que le **d**ernier quartier est courbé comme la lettre **d minuscule** :

☾ : premier quartier, visible le soir, après le coucher du soleil, une semaine **avant** la pleine Lune

☽ : dernier quartier, visible le matin, avant le lever du Soleil, une semaine **après** la pleine Lune

À bientôt donc, pour une bonne observation.

**André MACHERET**

## C'est quoi dans le ciel ?

**Par beau temps un drôle d'oiseau survole Dammartin et Malroy. Curieux de nature, Lilyan et Maël posent des questions qui restent souvent sans réponse.** Ils mènent leurs enquêtes et découvrent que le pilote n'est autre que Loïc, le papa d'Emmy, Estéban et Élixa qu'ils connaissent bien puisqu'il habite à Dammartin. Sans se démonter, ils prennent leur courage à deux mains et vont à la rencontre de Loïc.

Afin de ne pas lui faire perdre de temps, Lilyan et Maël lui ont soumis un petit questionnaire.

Quelques jours plus tard, Loïc les a reçus dans sa maison, et a gentiment et patiemment pris le temps d'expliquer aux enfants le mécanisme de son engin, en leur montrant son matériel. Loïc leur a même proposé dès les beaux jours de venir le voir prendre son envol. Lilyan et Maël satisfaits et très enthousiastes sont très fiers de vous présenter ce premier article rédigé de leur propre initiative. Merci à Loïc pour l'accueil qu'il leur a réservé. Serait-ce les prémices de deux petits reporters ? Pour le savoir rendez-vous l'an prochain.

**Le para-moteur :** Engin de vol composé d'une voile de parapente et d'un moteur léger intégré dans une cage de protection portée sur le dos du pilote, une hélice donne la poussée nécessaire. Il pèse entre 17 et 30 kg. Il est propulsé par un moteur essence d'une cylindrée comprise entre 80 et 300 cm<sup>3</sup>.



- **Lilyan et Maël :** *Pourquoi fais-tu du parapente ?*

- **Loïc :** Tout petit ma maitresse disait que j'avais toujours la tête dans les nuages, alors plutôt que de l'entendre dire, j'ai préféré le faire.

- **L et M :** *Qu'est ce que tu aimes dans ce sport ? Quelle sensation ça te fait quand tu es là-haut ?*

- **Loïc :** La sensation de liberté, avoir le ciel rien que pour soi, et aussi pour l'adrénaline que procure ce loisir, pour peu que l'on accepte un tantinet de se faire peur !



- **L et M :** *A quelle hauteur voles-tu environ ?*

- **Loïc :** Certains bons para-motoristes ont déjà survolé le Mont-Blanc (4 807 m), en ce qui me concerne, je vole léger, pas d'altimètre, pas de radio, de caméra Go-Pro ou encore de transpondeur, juste un petit appareil photo autour du cou. Alors en réfléchissant, je pense déjà avoir pris au moins 1000 mètres, voire peut-être plus.

- **L et M :** *As-tu peur qu'un jour tu n'aies plus envie de voler ?*

- **Loïc :** Avec trois enfants, j'ai désormais beaucoup moins de temps, et je vole moins. Les créneaux météo sont rares, et l'envie de traverser les nuages me tiraille constamment, alors je scrute le ciel en rêvant ...

- **L et M :** *As-tu des anecdotes à nous raconter, comme un oiseau qui te rentre dedans etc...?*

- **Loïc :** Oui, mais vous n'allez certainement pas me croire. Avant de décoller, je dois consulter un site internet spécialisé car Dammartin est situé

dans un couloir aérien. Et une fois, j'ai volé sans me renseigner de l'activité aérienne, et cette fois-là, c'étaient des avions de chasse qui s'amusaient dans le ciel. Ils ont dû détecter la masse métallique de mon petit moteur, et j'ai eu la chance (?) d'avoir la visite de l'un d'eux. Il a passé en dessous de moi à basse vitesse ! J'ai même aperçu la tête du pilote dans son cockpit ! Inutile de vous dire que j'ai eu une sacrée pétoche !

Sinon quelques milans virevoltent près de moi, ou encore j'ai pu rencontrer d'autres passionnés comme moi qui se promènent aussi dans le ciel ( montgolfière, pendulaire, para-moteur ou



petit avion).

**- L et M :** *À quel âge as-tu commencé?*

**- Loïc :** J'ai commencé vers 20 ans, par du parapente treuillé à Dijon (moi avec un parapente accroché à une bobine de câble), ensuite j'ai fait partie du club de parapente Haut-Marnais "Les Buses du Plateau 52", et pour finir, j'ai passé mon brevet ULM pour avoir le droit de voler en para-moteur.



**- L et M :** *Est-ce qu'il te faut un permis pour piloter ce véhicule ?*

**- Loïc :** Oui, le brevet ULM, le théorique peut se préparer seul, et la pratique avec un instructeur.

**- L et M :** *Combien coûte un engin pareil ?*

**- Loïc :** Pour un ensemble neuf environ 8 000 €, mais mon premier moteur venait de Roumanie, il est ratatiné et ce n'était pas rare de se "vacher" (Atterrir en catastrophe dans un pré à vaches). J'ai un copain qui prend autant de plaisir que moi avec un vieux coucou de plus de 20 ans avec une vieille voile toute rincée !

**- L et M :** *As-tu peur qu'un jour cette envie de voler te passe ?*

**Loïc :** Non. Voler comme Icare est le rêve de l'homme, et dans le coin, pas de mer pour emporter mes ailes, et pour me brûler avec le soleil, j'ai encore de la marge...

*Lilyan et Maël*



## *Dans le monde de l'infiniment petit ...*

**Qui l'aurait cru, lorsque je voyais Gary Vallon descendre la côte pour aller prendre le car pour le Collège de Montigny, qu'un jour en le croisant je lui dirais "Bonjour Monsieur le Docteur d' Université de Chimie"....**

Gary est arrivé avec sa famille en juillet 2002. Il a fait un début de carrière scolaire tout à fait classique. Et au fil des années, il a appris à aimer les mathématiques ainsi que les sciences, pour au final passer un bac Scientifique, mention bien européenne (classe bilingue).



Son goût pour les sciences s'étant encore renforcé, il fit 2 années de "prépa" de maths sup-maths spé. Puis, s'est très vite tourné vers la chimie, pour poursuivre des études d'ingénieur à l'École de Chimie de Clermont-Ferrand. A ce stade il s'est dirigé vers la chimie organique avec une très forte préférence pour la recherche et le développement dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique. Après 3 années, bien sûr, il obtient son

diplôme d'ingénieur de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Clermont-Ferrand (l'équivalent du Master).

Toujours à Clermont-Ferrand, il a entamé un nouveau cursus de 3 ans à l'École Doctorale des Sciences Fondamentales pour préparer une thèse sur la douleur et plus particulièrement sur la douleur neuropathique. L'objectif de ce travail étant de concevoir, synthétiser et évaluer de nouveaux composés pour la création future de nouveaux médicaments.

Ce projet pluridisciplinaire a donné lieu à une étroite collaboration entre plusieurs laboratoires de recherche, comme l'Institut de Biologie de l'Université de LIVERPOOL en Angleterre, où Madame le Professeur Lu-Yun LIAN qui a bien voulu l'accueillir pendant 15 jours, pour la réalisation d'une partie de son projet. Elle a également accepté d'être présente, en tant qu'examinatrice, lors de la présentation de sa thèse à Clermont-Ferrand.

Après avoir réuni diverses molécules, et comme dit Gary, "fait sa petite cuisine", cela a donné naissances à des formules de chimie relativement compliquées pour nous autres non initiés.

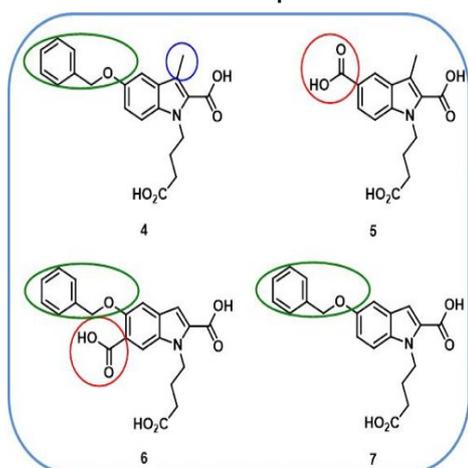
Il lui fallait, ensuite, faire vérifier ses travaux par d'autres chercheurs qui selon leurs spécialités apportaient des informations complémentaires. Suivant les cas, et en fonction du matériel de recherche nécessaire, cela pouvait se passer dans les locaux du laboratoire à Clermont-Ferrand, ou bien alors à Montpellier ou Liverpool.

Cette collaboration fructueuse entre tous ces laboratoires a permis à Gary de voir ses recherches subir divers tests très poussés.

Ce travail de fourmi lui a permis d'aboutir à la rédaction de cette thèse de plus de 330 pages, qui a été soutenue le 15 Janvier dernier dans l'imposant amphithéâtre de l'Université de Clermont-Ferrand, devant plusieurs professeurs de recherche. La famille de Gary était également présente lors de ce moment très solennel.

Cette présentation a duré plus de 2 heures, pour enfin aboutir à l'explosion de joie de Gary lorsque les jurys, après délibération lui ont officiellement annoncé qu'il venait de recevoir le titre de Docteur d'Université de Chimie Médicale. 15 jours plus tard Gary, a pu, avec tous ses copains de promo, fêter dignement ce prestigieux diplôme lors de la remise des écharpes. Cérémonie à l'américaine offerte tous les ans par la ville.

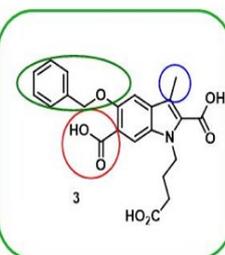
Suite à l'obtention de ce grade de Docteur en Chimie, il a eu l'honneur de voir une partie de ses travaux publiée dans



différentes revues scientifiques internationales.

Aujourd'hui, il aspire à travailler dans le secteur pharmaceutique, mais dans le secteur privé, où il existe beaucoup plus de laboratoires, ou même dans des entreprises très spécialisées dans ce secteur. Les moyens financiers étant plus

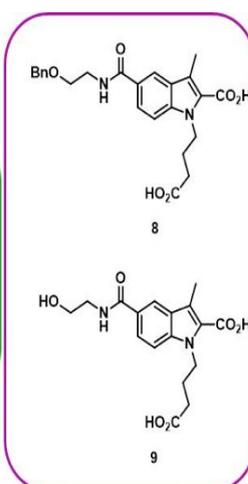
importants que dans le secteur public, la possibilité de recherche est donc plus étendue.



Aujourd'hui, après plusieurs entretiens d'embauche, il est susceptible de partir à l'étranger, comme par exemple au Canada.

Gageons qu'un jour nous pourrons voir apparaître sur la rédaction d'un brevet le nom de notre Docteur en Chimie.

Nous lui souhaitons bonne route sur le chemin de la recherche et qu'il découvre le "médicament miracle" ....



Gary, mon petit voisin, permets moi de te féliciter pour ce brillant travail, et que ton départ au Canada soit ton cadeau de Noël.

À l'instant où nous imprimons ce bulletin, Gary nous annonce une très bonne nouvelle. Il part rejoindre nos cousins du grand froid dans la ville de Québec au Canada au printemps prochain. C'est Noël avant l'heure ! Félicitations !

**Catherine**

### Pensées -

Des hommes d'ici attachés à leur clocher. Des bénévoles qui prennent du plaisir malgré la fatigue. Les uns cherchent des sociétaires. Les jeunes s'excusent : les études terminées, ils vont partir là-bas, à 100 000 lieues de là ... Les pancartes "A VENDRE" fleurissent les rues. Pour la 2<sup>de</sup> année, la Haute-Marne s'invite dans le métro parisien. Elle est bien décidée à convaincre que la vie est encore ici. La nature est préservée ; l'air frais y est encore respirable, et passée la réserve, les gens y sont sympas ! Peut-être quelques jeunes couples parisiens avec enfants feront-ils fi de la météo pour apporter leurs compétences et leur dynamisme dans nos contrées assoupies ?

Nous serons là pour leur témoigner que

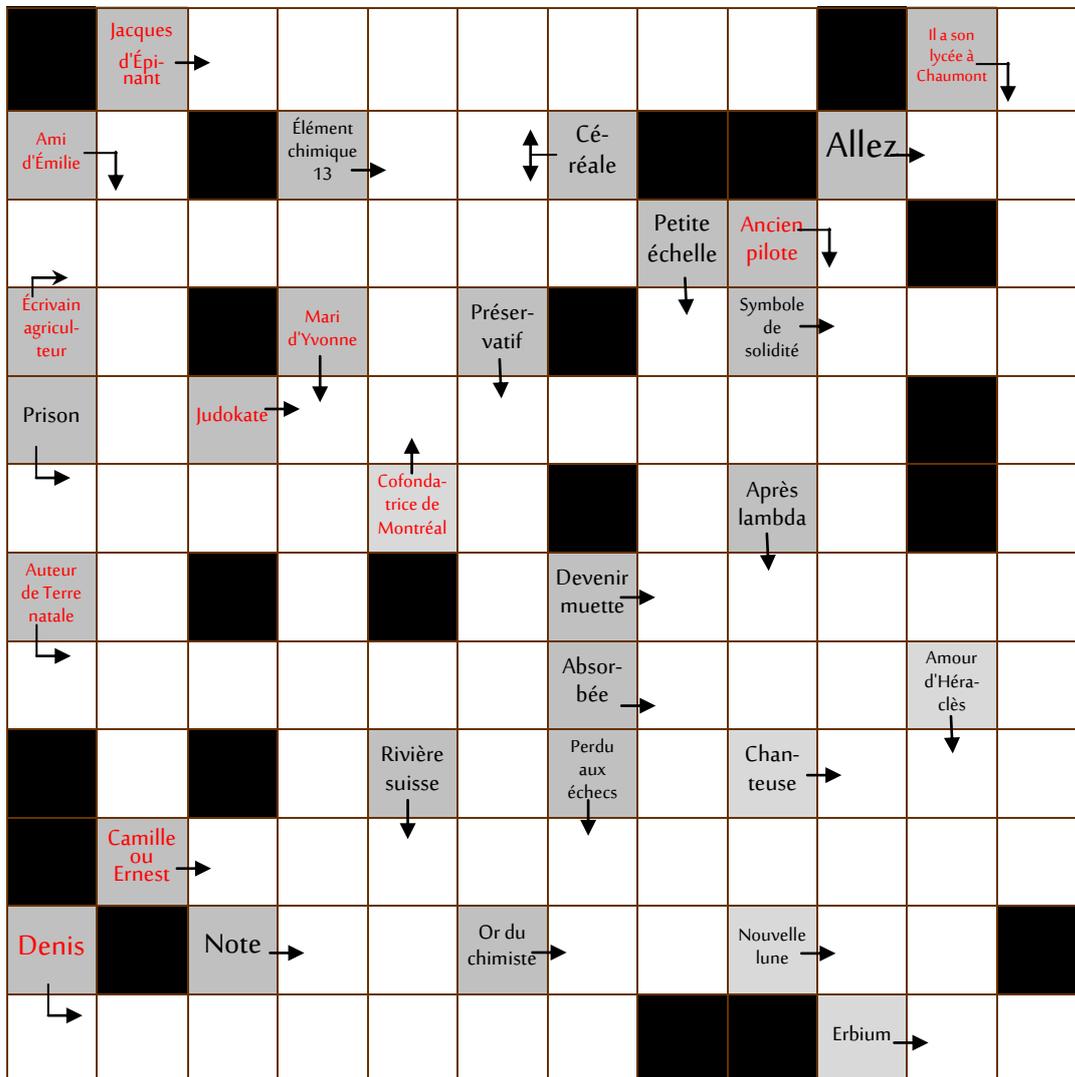
naître, grandir et vivre en milieu rural sont une chance. L'école de la République y est de qualité, (*preuve ici s'il en est besoin !*), les enseignants disponibles. Comme en ville, les classes sont équipées de tableaux numériques et d'ordinateurs reliés à la fibre ! On va à la piscine, au club de boxe, à l'école de musique, au centre équestre, au spectacle ... Et tout ça à 10 minutes de la maison !

Et même si l'avenir immédiat n'est pas favorable à la ruralité, il faut tout mettre en œuvre et préparer avec audace un avenir volontaire, et toujours garder le secret espoir d'inverser le mouvement.

**Florence**

## Mots fléchés

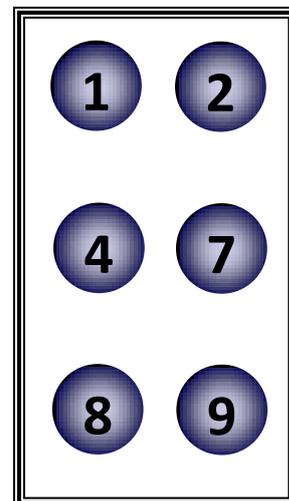
Spécial personnalités natives de Haute-Marne ou liées à notre département. (Définitions en rouge)



## CALCUL

En utilisant une seule fois chacun des 6 chiffres de droite, remplir chaque case en respectant les totaux verticaux et horizontaux.

●	+	●	+	6	=	22
+		+		+		
●	+	5	+	●	=	17
+		+		+		
3	+	●	+	●	=	6
↓		↓		↓		
20		14		11		



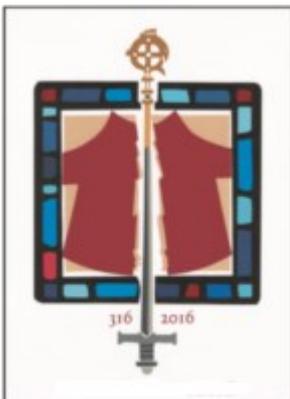
## Saint Martin 316 - 2016

*On célèbre cette année les 1700 ans de la naissance de Saint MARTIN, le saint patron de notre commune. Les différents périples de ce saint homme l'ont probablement amené à traverser notre région. De nombreux villages ont pour saint patron MARTIN.*

*Dammartin a d'ailleurs pour étymologie Domnus Martinus qui est le nom latin de Saint Martin, évêque de Tours.*

**Natif de Sabaria en Hongrie, en 316, selon certains, MARTIN devient soldat de la garde impériale romaine.** Jeune catéchumène, il reçoit le baptême en 354, quitte l'armée et devient alors le disciple d'HILAIRE de Poitiers. Très pieux, il est ermite à Ligugé (au sud de Poitiers) et paradoxalement, c'est aussi un grand voyageur, puisqu'on le retrouve,

au cours de sa longue vie, à Rome, Milan, Chartres, Paris, Trêves, Périgueux, Worms, Reims, Lyon, Bordeaux, Vienne et d'autres lieux encore...



La tradition prête à MARTIN un nombre incalculable de miracles, prodiges et autres phénomènes tels que résurrections et guérisons étonnantes. Devenu diacre, puis prêtre à Ligugé où s'érige alors le premier monastère fondé en Gaule, MARTIN

qui voudrait bien rester simple ermite, se voit contraint d'accepter la fonction d'évêque de TOURS. En 372, Martin se retire à Marmoutier sur la rive droite de la Loire. Avec de nombreux frères moines, le saint homme fonde une quantité de paroisses comme Langeais,

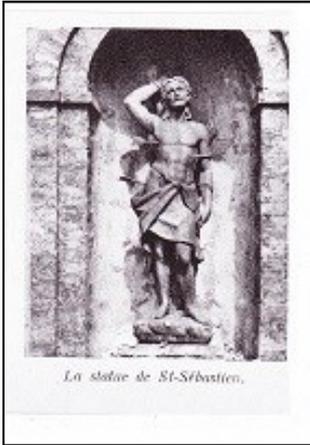


Amboise, Candes (Indre et Loir).

Selon Sulpice Sévère, c'est à Candes que Saint MARTIN, modeste soldat païen devenu grand et vénéré évêque chrétien, meurt pieusement le 8 novembre 397.

*La tradition populaire veut que dans certains villages d'Alsace et d'Allemagne, le 11 novembre à la "saint Martin", les enfants défilent le soir, avec des lanternes en chantant des cantiques à la gloire du saint patron. C'est la fête de l'amitié et du partage. On fait alors des cadeaux aux pauvres et on déguste les oies rôties, bien grasses à cette saison. On marquait aussi, par des agapes fraternelles, la fin des travaux des champs avant l'hiver et le règlement des fermages et des baux ruraux.*

## Saint Sébastien



**Suite à la disparition de la statue de Saint Sébastien, avant que nous rachetions la chapelle de Malroy, son emplacement dans le mur était resté vide.**

Nous avons remédié à cet état de fait, en refaisant une nouvelle statue en bois.

### **Biographie de Saint Sébastien:**

Sébastien est un Saint martyr romain ayant vécu au 3ème siècle et est fêté le 20 janvier. Né à Narbonne, il est citoyen de Milan en Italie. Militaire de carrière, il fut nommé centurion par les empereurs Dioclétien et Maximilien Hercule. Il fut exécuté pour avoir soutenu ses coreligionnaires dans leur foi et accompli plusieurs miracles.



Sculpture de Saint Sébastien terminée



Étape de la sculpture de Saint Sébastien

D'abord attaché à un poteau et transpercé de flèches, il est finalement tué à coups de verges après avoir miraculeusement guéri la première fois. Patron des archers, des fantasins et des policiers, également troisième patron de Rome.

Saint Sébastien est surtout invoqué pour lutter contre la peste et les épidémies en général. D'où sa présence à Malroy devant le lavoir municipal, avec une relique insérée sous la niche.

Le martyr apparaît d'abord comme un intercesseur entre DIEU et les Hommes en périodes d'épidémies de la peste noire.

Le sculptage de la statue a été réalisé à partir d'une bille de noyer de 38 cm de diamètre et de 100 cm de haut, fournie gracieusement par Monsieur et Madame Louis CREVINSY de Dammartin.

**Nicole et Dominique GRAVIER**

## État civil

### Mariages

**Violaine JOLLY-PEYRETON et Sandy  
DAGOIS - 30 juillet 2016**

**Catherine BAUDHOIN et Faustino  
MARTIN - 14 Août 2016**



### Décès



*Astrid CARRE* est née à Strasbourg le 17 mai 1953. Elle était la dernière d'une famille de 13 enfants. D'un premier mariage elle a eu deux garçons, Alexandre et Franck. Elle a été une grand-mère comblée par l'arrivée de trois petits-enfants Madison, Lou et Léo. Elle épouse Roland Carré en juin 1991 et le couple vient s'installer à Dammartin l'année suivante.

Toujours le sourire aux lèvres, Astrid était très estimée et appréciée par l'ensemble des habitants et en particuliers par ses voisins. Elle n'hésitait pas à rendre service dès que quelqu'un en faisait la demande. Tout le monde a salué sa gentillesse, son amabilité, sa simplicité et son courage.

En 2014, le diagnostic est posé. C'est avec volonté et un optimisme à toute épreuve qu'Astrid se bat et la maladie recule. Après une période d'accalmie, l'espoir est permis. Mais la maladie reprend le dessus et les séjours à l'hôpital se font de plus en plus fréquents. Astrid tiendra tête encore quelques semaines à son destin et décèdera le 9 juin 2016 à l'hôpital de Langres.

### Nouveaux propriétaires

Vanessa LECLERCQ et Jérôme CORNIER ont acheté une maison à Dammartin au 15 rue Principale, ils l'ont entièrement rénovée et ils y habitent depuis le mois d'octobre 2016.

Merci d'avoir choisi Dammartin et bienvenus dans notre village.

*Le conseil municipal, les associations et l'équipe de rédaction vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, réussite, santé et épanouissement.*

**A vos agendas !**

**Dimanche 8 janvier - 15 h 00**

*Galette des rois*

*Organisée par le comité des fêtes*

Salle des fêtes

**Dimanche 9 avril**

*Pêche à la truite*

*Organisée par le comité des fêtes*

Étangs du Petit Val

**Lundi 8 mai**

*Armistice 1939 -1945*

*Conseil municipal*

Salle des fêtes

**Vendredi 12 mai**

*Assemblée générale*

*Comité des Fêtes*

Salle des fêtes

**Vendredi 14 juillet**

*Fête Nationale*

*Conseil municipal*

Salle des fêtes

**Mardi 15 août**

*21<sup>ème</sup> Vide-Greniers*

*Organisé par le comité des fêtes*

Rue de la Chapelle

**Samedi 11 novembre**

*Armistice 1814-1918*

*Conseil municipal*

Salle des fêtes

**Dimanche 26 novembre**

*Loto*

*Club Anciens Bassignots*

Salle des fêtes

*Solutions des jeux*

	Jacques d'Épinant	L	A	M	B	E	R	T		Il a son lycée à Chaumont	B
Ami d'Emilie	V		Élément chimique	A	L	Cé- réale			Allez	G	O
	R	O	B	I	N	E	T	Petite échelle	Ancien pilote de rallyes	F	U
écrivain agriculteur	L		Mari d'Yvonne	C	Préser- vatif			E	Symbole de solidarité	R	O
Prison	T	Judokate	D	E	C	O	S	S	E		H
	C	A	G	E	Cofonda- trice de Montréal	O		C	Après lambda	Q	A
Auteur de Terre natale	I		G		M	Devenir muette	A	M	U	Ï	R
	A	R	L	A	N	D	Absorbée	B	U	E	Amour d'Héraclès
	E		U	Rivière suisse	O	Perdu aux échecs	E	Chan- teuse	L	I	O
	Camille ou Ernest	F	L	A	M	M	A	R	I	O	N
Denis		Note	L	A	Or du chimiste	A	U	Nouvelle lune	N	L	
	D	I	D	E	R	O	T			Erbium	E
											B

